

Les messages diffusés concernent des manifestations d'intérêt général, culturelles, sportives ou philanthropiques. Les textes sont soumis à l'approbation du service communication qui se réserve le droit de les modifier. Les visuels ne répondant pas aux pré-requis stipulés dans ce formulaire ne pourront pas être diffusés.

L'ensemble des champs doit être renseigné, sans information précise, nous ne pouvons pas communiquer correctement.

ASSOCIATION / STRUCTURE ORGANISATRICE :

NOM Prénom du contact :

Tél./Mél. :

NOM DE LA MANIFESTATION :

NOMBRE DE PERSONNES ATTENDUES (public) :

TEXTE DE PRÉSENTATION (le contenu, le déroulé, les informations pratiques) - **obligatoire** :

Dates : Le/..... du/..... au/.....

Horaires : à partir de : h..... de h..... à h.....

Lieux :

Tarifs : Payant (précisez les différents tarifs) : Participants/Exposants€ - Public€

Gratuit Participation libre / « au chapeau »

LES PANNEAUX D'INFORMATIONS LUMINEUX (Full color)

Nous souhaitons diffuser l'information sur les panneaux d'informations lumineux

OUI NON

La Ville de Sallanches dispose de quatre panneaux d'informations :

PANNEAU 1 : Place Charles-Albert (format portrait – type affiche)

PANNEAU 2 : Carrefour de l'Europe - Avenue de Saint-Martin (format portrait – type affiche)

PANNEAU 3 : Route du Fayet – À l'intersection avec la rue du Dr-Bonnefoy (format portrait – type affiche)

PANNEAU 4 : Entrée nord – Sortie d'autoroute (format paysage – visuel 4/3)

La diffusion des informations sur les panneaux de la Ville est soumise à un règlement d'utilisation avec des critères établis :

Lieu de la manifestation / ouverture au public / nombre de personnes attendues / etc.

Les messages seront diffusés en priorité sur les panneaux 1 et 2. La diffusion sur les panneaux 3 et 4 sera laissée à l'arbitrage des services communication et de l'InterFaces.

> [Consulter le Règlement](#) (également disponible sur le site Internet www.sallanches.fr)

> **TRANSMETTRE UN VISUEL** (voir page suivante)

TRANSMETTRE UN VISUEL

Les panneaux 1, 2 et 3 proposent un affichage au format portrait permettant la diffusion de visuel type affiche A4.

2 POSSIBILITÉS :

Je transmets une affiche réalisée par ses propres moyens

Références graphiques :

- Résolution : L. 320 x 448 pixels
- Couleur RVB
- Format .jpg ou .png
- 2 Mo maximum

> [Consulter la Fiche Conseils « Comment réaliser un visuel pour les panneaux lumineux »](#) (également disponible sur le site Internet www.sallanches.fr)

Je transmets des éléments graphiques (logos + images / photos de haute qualité) permettant la diffusion du message sur un modèle établi.

N.B La Ville de Sallanches reste seul juge de la pertinence du message et/ou de la qualité du visuel et se réserve le droit de modifier ou de refuser la diffusion (Cf. Règlement d'utilisation)

L'AGENDA DU SITE INTERNET DE LA VILLE

Nous souhaitons diffuser l'information sur le site www.sallanches.fr > Agenda

OUI NON

J'autorise la ville à diffuser dans l'agenda du site de la ville :

- Téléphone : E-mail :
- Site web :

LES PANNEAUX SUR CANDÉLABRES

Nous souhaitons emprunter les panneaux sur candélabres

OUI NON

Pour collage jusqu'à 15 affiches : max 45 x 72 cm ou 50 x 101 cm (si logo Sallanches)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de l'utilisation des supports de communication (disponible sur www.sallanches.fr ou à l'accueil du CTM). J'ai pris bonne note qu'une demande tardive ou incomplète peut rendre impossible la diffusion de mon annonce.